



CHAMPIONNATS DE FRANCE

PARA ATHLÉTISME ADAPTÉ

St-FLORENTIN

15-16-17 octobre 2020



Soutenu par
MINISTÈRE
CHARGE DES SPORTS
Alain Quilès
Ministre

AGENCE
NATIONALE
DU SPORT

Fédération Française
du Sport Adapté
Yonne

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

Yonne

Serein et
Armanche

Yonne

Yonne

Yonne

Yonne

malakoff
humanis

Yonne
travaux

IDX
PROD

CMY PUS

Organisation

Groupama

UGAP

URSSAF

CV

ibis
ibis
HÔTEL COFFEE

DIMASPORT
Équipement sportif
Campanile

Sommaire

Mots d'accueil	3
Bienvenue à Saint-Florentin	5
Venir à Saint-Florentin.....	6
Comité d'Organisation Local	7
Programme prévisionnel	8
Informations générales	9
Précisions techniques.....	11
Demande de dérogation individuelle.....	15
Autorisation médicale	16
Fiche récapitulative	17
Plan d'accès	18
Hébergements.....	19

Mots d'accueil



LE PLAISIR ET L'EFFORT REPROGRAMMÉ

Après une période compliquée et chargée de doutes sur l'avenir des événements programmés, nous voilà à l'aube d'un nouveau gros défi pour notre Comité. Nous avons à cœur de nous y frotter, car l'équipe est formée de challengers !

Hormis le fait de vous avoir reprogrammé ce bel événement, nous sommes heureux de vous retrouver afin :

- De prendre plaisir ensemble
- De sourire ensemble
- De s'épanouir ensemble
- De donner le meilleur, une nouvelle fois ENSEMBLE.

L'association entre le nouveau club Sport Adapté de Saint Florentin et du Comité est un formidable point de départ pour créer une forte collaboration entre nous. Merci pour la confiance du YAC ESF pour cette belle expérience. Les membres du COL, les bénévoles et les salariés allons tout mettre en œuvre afin que cet événement soit une grande fête du sport et de la convivialité pour notre beau et dynamique département.

Comme le dit si bien notre belle Fédération, que chacun atteigne son excellence !!



Xavier CHOIRAL
Président du COL
Président du CDSA 89



Sportivement CDSA 89



LES CHAMPIONNATS DE FRANCE DE SPORT ADAPTÉ A SAINT FLORENTIN ?

Pas de club Sport Adapté sur cette ville et pourtant on y va.

La raison en est simple. Les équipes dirigeantes du YAC ESF et du comité de l'Yonne d'athlétisme depuis de nombreuses années ont fait le choix de se servir du sport comme moyen de sensibiliser leurs jeunes licenciés à leur futur rôle citoyen.

Cela passe par la sensibilisation, au-delà des performances, à la fonction de juge et d'éducateur.

Pour cela rien de tel que la pratique. C'est ainsi que depuis une dizaine d'années, le département de l'Yonne, sur les magnifiques installations de Saint-Florentin a accueilli les championnats de France FFA jeunes, masters, sport en entreprise, les championnats de France handisports. Il manquait pour faire le tour de la pratique athlétique en France, le Sport Adapté.

Ce sera une réalité à la mi-octobre et tout le comité de l'Yonne sera aux côtés du club local pour permettre à tous ces jeunes et moins jeunes de s'exprimer au mieux de leurs qualités physiques.

Parallèlement, il a été créé en début d'année un club d'athlétisme Sport Adapté à Saint-Florentin qui a pour vocation de regrouper tous les athlètes qui relèvent de cette association dans l'Yonne, afin de faciliter les contacts et les déplacements.

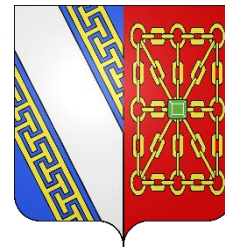
Le COVID-19 a mis un frein momentané à cette initiative mais tout devrait repartir à la rentrée de septembre.

Vivement le mois d'octobre pour vivre un grand moment de sport et de convivialité dans le Florentinois.



Daniel MAILLARD
Président CDA 89
Secrétaire YAC ESF

Bienvenue à Saint-Florentin



Saint-Florentin

est une commune située dans le département de l'Yonne, en région Bourgogne-Franche-Comté.

La commune à mi-chemin entre Auxerre et Troyes, desservie par la Gare de Saint-Florentin - Vergigny.

Ses habitants sont appelés les Florentinois.



Saint-Florentin fait partie des villes et villages fleuris, bordé par l'Armance et le Serein, vous y découvrirez le magnifique canal de Bourgogne.



De passage dans la région le camping vous accueille, touristes de passage, et habitants de la région peuvent profiter des marchés, de la piscine municipal "tournesol", de la médiathèque et du stade municipal "Jean Lancray". Stade qui vous accueillera tout au long de cette compétition.



Venir à Saint Florentin



Stade Jean LANCRAY
89600 SAINT-FLORENTIN



En voiture

- Autoroute A6 (sorties 19 ou 20)
- À 20 km d'Auxerre par la N77

En train

- Gare de Saint-Florentin - Vergigny
- À 10 minutes en voiture du lieu de compétition
- Une navette peut être mise en place après demande au COL (1 mois avant le Championnat)

En avion

- Arrivée sur Paris

Comité d'Organisation Local

Président du COL
Monsieur Xavier CHOIRAL
Président du CDSA 89

FONCTION	CONTACT
Vice-Président	MAILLARD Daniel
Trésorier	BARBIER Alice
Secrétaire général	GALLI Françoise
Commission Coordination / Logistique	BONNIN Axelle
Commission Sportive	BONNIN Axelle
Commission Médicale	CHOIRAL Xavier
Commission Restauration	ROBIN Raphael
Commission Partenariats / Hébergement	ROBIN Raphael
Commission Communication	LEITE Joaquim
Commission Animation / Bénévolat	ROBIN Raphael
Commission Développement Durable	YEDDOU Marie

Cadre Technique National Athlétisme	SCHILLE Quentin quentin.schille@ffsa.asso.fr
Délégué Technique Fédéral du championnat	SCHILLE Quentin quentin.schille@ffsa.asso.fr
Commission Sportive Nationale Athlétisme	DRIEU Frederic frederic.drieu@ffsa.asso.fr



COL France Para Athlétisme Adapté 2020 CDSA 89 - Axelle BONNIN

10 avenue du 4^{ème} régiment d'Infanterie
BP 11
89010 AUXERRE CEDEX
06 72 96 44 02
france89sportadapte@gmail.com

Programme prévisionnel

Jeudi 15 octobre 2020

14h00 - 18h00	Accueil des délégations - Stade Jean Lancray
18h30 - 19h00	Cérémonie d'ouverture - Théâtre de Verdure
18h45 - 19h15	Réunion des entraîneurs - Théâtre de Verdure
19h30 - 21h00	Repas - Boulodrome

Vendredi 16 octobre 2020

09h00 - 12h00	Épreuves - Stade Jean Lancray
11h00 - 14h00	Repas - Stade Jean Lancray
13h30 - 17h30	Épreuves - Stade Jean Lancray
18h30 - 20h00	Repas – Boulodrome

Samedi 17 octobre 2020

09h00 - 12h00	Épreuves - Stade Jean Lancray
11h00 - 14h00	Repas - Stade Jean Lancray
13h30 - 17h30	Épreuves - Stade Jean Lancray
19h30 - 00h00	Soirée de Gala - Boulodrome

À noter !

Programme prévisionnel et à titre indicatif. Il pourra évoluer en fonction des inscriptions.

Informations générales



Retour des inscriptions au plus tard le jeudi 17 septembre 2020

Accueil des délégations

L'accueil se fera le :

Jeudi 15 octobre de 14h00 à 18h00
Stade Jean Lancray
89600 SAINT-FLORENTIN

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire.
À cette occasion, il sera remis à l'ensemble des équipes des documents relatifs aux épreuves, à la restauration, et les cadeaux de bienvenue.

Une vérification sera faite à partir des listes d'inscriptions.

Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront automatiquement présenter un certificat médical FFSA d'absence de contre-indication de la pratique de l'Athlétisme en compétition.

Le jour de l'arrivée des délégations, les sportifs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation tels que précisés dans le dossier d'accueil fourni par le Comité d'Organisation Local. Ils s'engagent également à respecter l'engagement dans la classe dans laquelle ils se sont qualifiés.

Restauration

Il est fortement conseillé d'aller manger dès la fin des épreuves de vos sportifs pour éviter l'attente.

Les repas seront servis de **11h00 à 14h00 pour les repas du midi, 19h30 à 21h00 pour le repas du jeudi soir et 18h30 à 20h00 le vendredi soir.**

Ils auront lieu à **deux endroits différents** :

Le midi : Stade Jean Lancray
Le soir : Boulodrome, Route de Champlandry
89600 SAINT-FLORENTIN

La soirée de Gala du samedi soir aura lieu :

Samedi 17 octobre à partir de 19h30
Boulodrome
Route de Champlandry
89600 SAINT-FLORENTIN

Hébergements

Une liste d'hôtels est fournie en annexe de ce dossier afin que les associations les contactent elles-mêmes pour réservation. **Nous avons négocié des tarifs** donc n'hésitez pas à leur préciser que vous venez pour le Championnat de France Athlétisme Sport Adapté.

Équipe médicale

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition.
Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs**.

Transport

Les organisateurs n'assureront aucun transport, sauf le trajet gare-compétition sur demande 1 mois avant le championnat. Merci à vous d'anticiper votre venue.

Précisions techniques

La réglementation FFSA et modalités de qualification au championnat de France seront appliquées. Le règlement Athlétisme FFSA est disponible sur le site internet fédéral : <http://www.ffsa.asso.fr> dans la rubrique « Informations sportives - Documents sportifs » et sur « l'espace club ».

En cas de contestation, une commission d'appel sera présente. Elle sera composée des personnes suivantes :

- Le représentant du président sur le championnat
- Le juge arbitre ou un représentant des arbitres
- Un membre de la CSN

Modalités d'inscription

Le championnat de France Para Athlétisme Adapté relève du règlement Athlétisme FFSA.

Peuvent participer au Championnat de France Para Athlétisme Adapté, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2019-2020 ou 2020-2021 avec mention de la classe.

Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition. Un contrôle des licences de la saison en cours aura été fait sur internet, mais les sportifs doivent être en mesure de présenter leur licence à l'accueil.

Au moins un responsable de l'association doit être en possession d'une licence Dirigeant Bénévole Sport Adapté. Son numéro est à renseigner sur la fiche association et sur les fiches d'engagement. Sans licence FFSA, aucune réclamation ne sera autorisée. Seules les personnes licenciées FFSA pourront accéder aux zones techniques.

Pour la participation au Championnat de France, la fiche d'inscription individuelle doit être validée par le président de la Ligue et le président du Comité Départemental Sport Adapté.

Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements et comporter les indications suivantes :

- **Date et résultats du championnat qualificatif**
- **Justificatif de participation à une rencontre qualificative**
Les résultats officiels de la compétition qualificative sur laquelle les sportifs se sont qualifiés doivent être joints au dossier d'inscription.
(Au vue de la crise sanitaire 2020, exceptionnellement, la participation à une compétition qualificative n'est pas obligatoire cette année).

Le cas échéant, une demande de dérogation peut être faite (voir page 15 du dossier) au cas où la région, la zone ou le département d'origine du sportif n'organise pas de compétition qualificative.

Le référent Championnat de France de la CSN Para Athlétisme Adapté en charge de la partie informatique – **Jean-Claude HERRY** – jc.herry@athle29.fr – doit recevoir les résultats des championnats qualificatifs. Ces résultats doivent lui être adressés directement par mail.

Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard le **jeudi 17 septembre 2020**. Au-delà de cette date le Comité d'Organisation Local n'acceptera aucune inscription.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné des frais d'inscription. La personne, qui inscrit les sportifs, a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Désistement

Aucun remboursement ne sera effectué après le **jeudi 17 septembre 2020**, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

Réunion Technique

Une réunion d'information animée par le référent championnat de France de la CSN Para Athlétisme Adapté – Frédéric DRIEU – et le Cadre Technique National de la discipline – Quentin SCHILLE – est programmée le :

**Jeudi 15 octobre à 18h45
Théâtre Verduze
89600 SAINT-FLORENTIN**

Un entraîneur de chaque délégation devra être présent à cette réunion, et signer la liste d'émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion des entraîneurs. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée.

Si vous souhaitez obtenir des réponses précises sur le plan technique autres que celles annoncées, veuillez adresser vos questions préalablement à frederic.drieu@ffsa.asso.fr.

Échauffement et compétition

Terrain stabilisé jouxtant le stade. Prévoir chaussures adaptées.

Équipements sportifs

Une tenue sportive est obligatoire avec un maillot d'association sportive, pointe athlétisme 6mm maximum. Baskets, short et t-shirt club FFSA.



Catégories d'âges

Catégories	-14 ans	-16 ans	-18 ans	-21 ans	Séniors	Vétérans 1	Vétérans 2
2020-2021	2007 - 2008	2005 - 2006	2003 - 2004	2000 à 2002	À partir de 1999	1980 à 1971	1970 et avant

Épreuves

Les épreuves individuelles sont ouvertes pour l'ensemble des catégories, aucunes épreuves combinées n'auront lieu.



Dossiers d'inscriptions



Merci de renvoyer le document rempli à l'adresse mail du COL : france89sportadapte@gmail.com

- Lien pour télécharger pour le formulaire d'inscriptions **adultes** :
https://drive.google.com/file/d/1H2C4MU_TLzU2c1ncw13qj3W7R6MUPo0G/view?usp=sharing
- Lien pour télécharger pour le formulaire d'inscriptions **jeunes** :
<https://drive.google.com/file/d/1k2FIVjdhX5mtiXAmPcvsMgkR9I4JvsxN/view>

PS : ouvrir le lien, puis téléchargez le document pour pouvoir le modifier avant envoi au COL.

Vous pourrez effectuer un contrôle des engagements et voir les résultats des compétitions au lien suivant : <http://france-ffsa-2020.engagements.fr/>

Horaires prévisionnels des épreuves

- **Vendredi 16 octobre 2020 :**

https://drive.google.com/file/d/14_CiesiRYIij1MLcluDERThC-utvV-u5/view?usp=sharing

- **Samedi 17 octobre 2020 :**

https://drive.google.com/file/d/1Le4W7ToOYNu7QD5EsA6_1xO75s9uQlco/view?usp=sharing

Demande de dérogation individuelle

Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre Ligue qui la transfèrera à la CSN de la discipline.

Je soussigné(e) M./M^{me} **représentant de l'association** demande dérogation pour que M./M^{me} participe au championnat de France Para Athlétisme Adapté, pour le motif suivant :

- ☐ Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- ☐ Absence pour raison médicale lors de la compétition qualificative (merci de nous fournir le certificat médical daté et signé par le médecin)
- ☐ Autre motif.....

Visa et signature du responsable association	Visa et signature du Président de la Ligue	Visa et nom de la CSN

Nom, qualité et coordonnées du certificateur :

Avis du certificateur

- ☐ Favorable
- ☐ Réservé
- ☐ Défavorable

Commentaires

Avis définitif de la CSN

- ☐ Favorable
- ☐ Réservé
- ☐ Défavorable

Commentaires

Autorisation médicale

Je soussigné(e)

agissant en mon nom, autorise :

Le médecin du championnat de France Para Athlétisme Adapté à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à Le.....

Signature

Je soussigné(e).....

Représentant légal de....., agissant en son nom, autorise :

Le médecin du Championnat de France Para Athlétisme Adapté à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à Le.....

Signature

Fiche récapitulative

Les équipes ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.

Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

CDSA 89 - Axelle BONNIN

10 avenue du 4^{ème} régiment d'Infanterie, BP 11, 89010 AUXERRE cedex

06 72 96 44 02

france89sportadapte@gmail.com

Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :

Cochez les cases pour ne rien oublier!

Pour le jeudi 17 septembre 2020 :

- ☐ La fiche d'inscription « document excel »
- ☐ La participation financière (règlement complet avec numéro d'association au dos du chèque)
- ☐ La fiche d'engagement
- ☐ **La fiche de résultat de l'épreuve qualificative (ou dérogation validée par la CSN)**
- ☐ La fiche d'autorisation d'hospitalisation

À avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition):

- ☐ Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- ☐ La licence compétitive en cours de validité
- ☐ **Le certificat médical en cas de contre-indication mentionnée sur la licence**
- ☐ **Ordonnance pour les traitements en cours**

Tout sportif ne présentant pas sa licence compétitive FFSA pour l'année 2019-2020 ou 2020-2021

comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.

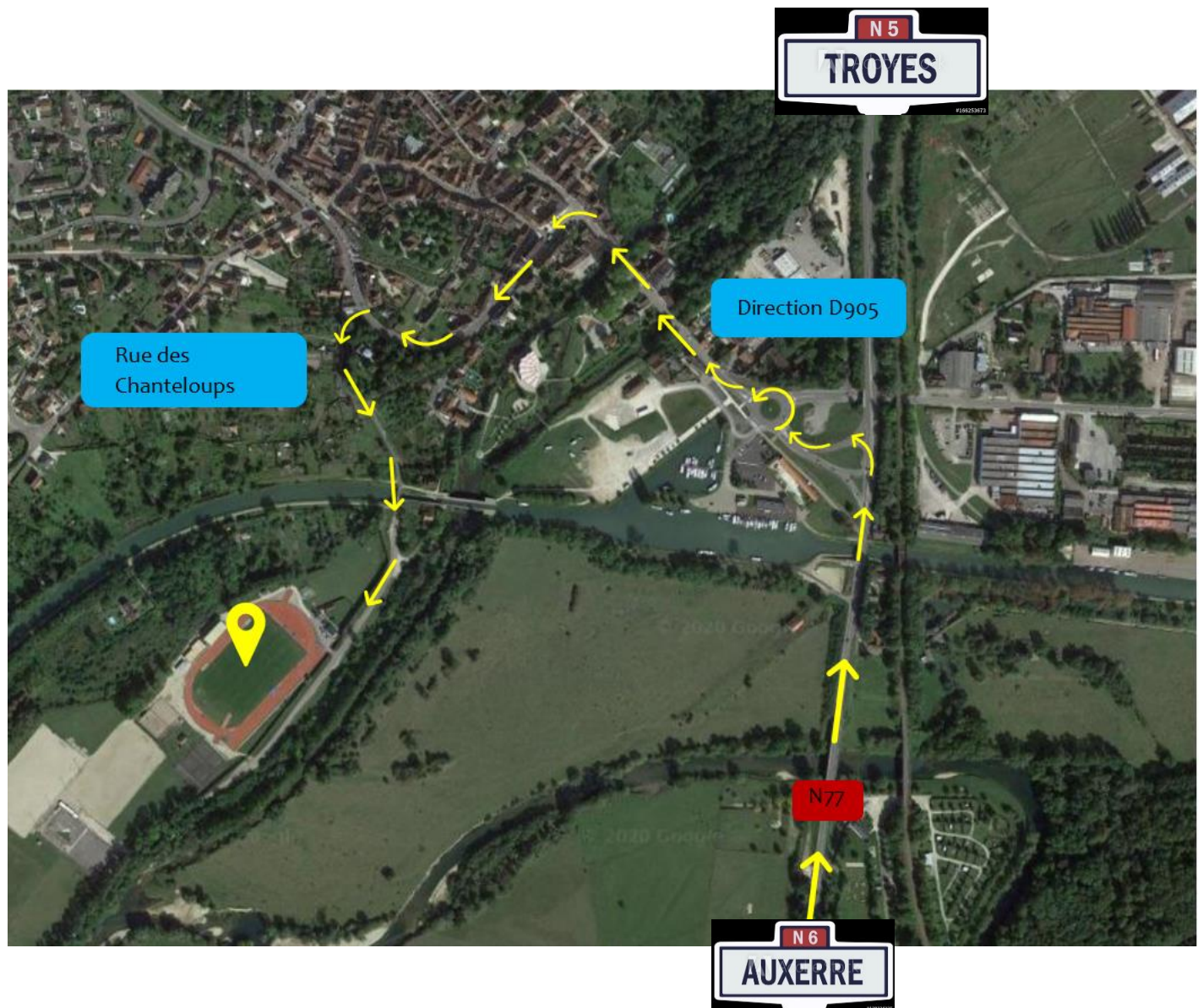
Tout encadrant ne présentant pas sa licence encadrant FFSA pour l'année 2019-2020 ou 2020-2021

comme le stipule la législation se verra refuser l'accès au stade.

PS : La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.

Plan d'accès



Hébergements

Nom et coordonnées	Descriptif	Tarifs	Kilomètres de la compétition
OFFICE DE TOURISME SEREIN ET ARMANCE Adresse : 16 Grande Rue, 89600 Saint-Florentin Téléphone : 03 86 35 11 86	Office de tourisme à Saint-Florentin Renseignements sur gîtes, hôtels...		0 km
HOTEL CAMPANILLE AUXERRE Adresse : Rue d'Athènes, 89470 MONETEAU Téléphone : 03 86 40 71 11	Partenaire de l'évènement – appeler en précisant que vous êtes sportifs et accompagnateurs du France Athlétisme  Hôtel Restaurant Campanille Auxerre 3,2 ★★★★★ (283) Wi-Fi gratuit P Parking gratuit 46 €		26 km
Zone hôtel Monéteau	 HOTEL QUICK PALACE AUXERRE 3,7 ★★★★★ (90) Wi-Fi gratuit P Parking gratuit 41 €  B&B HOTEL 3,8 ★★★★★ (462) Wi-Fi gratuit P Parking gratuit 42 €  Hotel CERISE Auxerre 3,2 ★★★★★ (338) Wi-Fi gratuit P Parking gratuit 40 €		26 km
IBIS CENTRE AUXERRE Adresse : 1 avenue Jean Jaurès, 89000 AUXERRE	Partenaire de l'évènement – appeler en précisant que vous êtes sportifs et accompagnateurs du France Athlétisme  Hotel ibis Auxerre Centre 3,8 ★★★★★ (284) Wi-Fi gratuit P Parking gratuit 85 €		26 km
IBIS BUDGET CENTRE AUXERRE	Partenaire de l'évènement – appeler en précisant que vous êtes sportifs et accompagnateurs du France Athlétisme  ibis budget Auxerre Centre 4,0 ★★★★★ (141) Wi-Fi gratuit 72 €		26 km



Partenaires institutionnels

Soutenu
par



**MINISTÈRE
CHARGÉ DES SPORTS**
*Liberté
Égalité
Fraternité*



Partenaire principal FFSA



Partenaire officiel FFSA



Partenaires locaux



AUXERRE CENTRE

